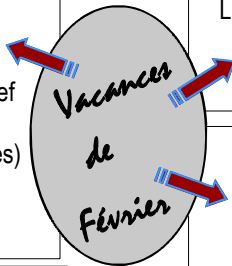


Les trois Centres de Loisirs de la Communauté de Communes (Couchey, L'Etang-Vergy et Gevrey-Chambertin) organisent pour vous :

**Deux séjours à la Neige** aux Sapins de l'Amitié à Métabief pour les enfants de 7 à 12 ans (éventuellement jusqu'à 14 ans, selon le nombre de places) soit du 11 au 15 février soit du 18 au 22 février 2008. Les pré-inscriptions sont déjà lancées, n'attendez plus !



le Centre de Loisirs et le Club Jeunes de Gevrey-Chambertin accueilleront les enfants et adolescents du **lundi 11 février au vendredi 22 février** 2008.

Les **inscriptions** s'effectueront au secrétariat d'Arc-en-Ciel à partir du mercredi 16 janvier 2008 et jusqu'au mercredi 30 janvier 2008.

Deux **Journées à la Neige** pour les enfants de 3 à 12 ans seront organisées au Val des Dappes, près des Rousses les vendredis 15 février et 22 février 2008

Activités possibles : Ski de piste, ski de fond ou luge.

Inscriptions à partir du 16 janvier 2008

### ACTIVITÉS DES CENTRES DE LOISIRS

Centre de Loisirs de l'Etang-Vergy

**\*\*Les inscriptions** pour les vacances de Février 2008 auront lieu du 16 au 30 janvier 2008.

**\*\*Stage initiation aux arts du cirque** du 18 au 22 février 2008 dans le cadre du centre de loisirs pour les 8 à 12 ans (12 places) Pour tous renseignements concernant le centre de loisirs et le périscolaire vous pouvez joindre Stéphanie au 03.80.61.52.55. ou 06.84.52.31.02 ou [stephanie.centredeloisirsetangvergy@orange.fr](mailto:stephanie.centredeloisirsetangvergy@orange.fr)

En partenariat avec le Centre de Loisirs de Couchey, le Centre de Loisirs de Gevrey-Chambertin organise une **Après-Midi Jeux de Société** :

Samedi 19 janvier 2008 à **Fixin** de 15 h à 18 h Plus de renseignements auprès d'Aurélien au 03.80.51.81.11 ou Xavier au 03.80.52.10.90

Un « Carnaval en Pyjama » à Gevrey-Chambertin le **Mercredi 6 février 2008**.

Amenez vos couettes, vos doudous et vos oreillers ! Départ du défilé devant l'Arc-en-Ciel à 15 h 30.

Renseignements au 03.80.51.81.11 (Aurélien ou Magali) / 03.80.51.34.92 (Sophie) / 03.80.61.52.55 (Stéphanie)

### BIBLIOTHÈQUES

Mamans, papas, assistantes maternelles, la **Bibliothèque de Gevrey-Chambertin** propose des **Animations « Bébés Lecteurs »** (lecture d'histoires, choix de livres pour bébés) les **Judis 24 janvier et 28 février 2008** pour les enfants à partir de 12 mois à 9 h 30 ou à 10 h 30 (au choix).

La **Bibliothèque** sera exceptionnellement **fermée** le samedi 16 février 2008. Merci de votre compréhension.

**Bibliothèque de l'Etang-Vergy** : - 26 février 2008 : « Grandir c'est vieillir; vieillir c'est grandir ! » La bibliothèque de l'Etang-Vergy et la classe des CM1 et CM2 de Quemigny-Poisot participent au prix Chronos de littérature. Informations sur le site [www.prix-chronos.org](http://www.prix-chronos.org)

- Du 25 février au 07 avril 2008 : « L'eau, un enjeu planétaire » : expositions et animations sur le thème de l'eau dans le Monde.

### PETITS D'HOMMES ET RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES de la communauté de Communes

Géraldine accueillera les enfants accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle dans l'enceinte **d'Arc-en-Ciel à Gevrey-Chambertin** pour une animation de 9 h 30 à 11 h 30 :

Les Mardis 8, 15, 22 et 29 Janvier / 5 et 26 Février 2008

Aux mêmes dates auront lieu

des **permanences** d'accueil individuel de 15 h 30 à 19 h.

Des permanences supplémentaires ont lieu à Gevrey-Chambertin :

Les Vendredis 18 Janvier / 1er et 29 Février de 14 h à 17 h

Les Samedis 12 et 26 Janvier / 9 Février 2008 de 9 h à 12 h

Les animations ont également lieu le vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 :

les 11 et 25 Janvier / 8 Février à **l'Etang-Vergy** (Pôle Scolaire)

les 18 Janvier / 1er et 29 Février à **Couchey** (Ecole Jules Ferry)

Pour toute information complémentaire : 03.80.51.85.16

### MAISON DE L'EMPLOI

La **Maison de l'Emploi** et de la Formation (MDEF) du bassin dijonnais a ouvert depuis septembre 2007 une antenne locale à Gevrey-Chambertin.

Maryse vous accueille dans son **Point Relais** situé **dans l'enceinte d'Arc-en-Ciel** du **lundi au vendredi** de 13 h 30 à 17 h.

Les services de la Maison de l'Emploi visent les **demandeurs d'emploi**, les **entreprises** qui ont des emplois à proposer, mais aussi les **salariés** du territoire de la Communauté de Communes en recherche de formation.

Egalement à votre disposition toute la journée : un poste informatique avec accès **Internet** (ANPE, Assedic, AFPA...)

Pour tout renseignement ou pour prendre rendez-vous, contactez Maryse au 03.80.51.81.11

# La Lettre de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin



Journal de la Communauté de communes

N° 9 - Janvier 2008

### Edito

Ce début d'année 2008 verra notre communauté de communes franchir une nouvelle étape.

Après la reprise des services de restauration et le CLSH à l'Etang Vergy et Couchey en 2006, la communauté de communes va intégrer les activités gérées par le centre socioculturel de Gevrey-Chambertin ainsi que celles de l'UFCV à Couchey, afin de mettre en place une politique identique sur tout le territoire. Avec les personnels issus de ces structures, un **service « Enfance-Jeunesse-Culture-Action Sociale »** a été créé à la communauté de communes afin d'obtenir une gestion plus rationnelle et plus efficace.

Des équipes d'animation qualifiées, des moyens mutualisés, des responsables de sites bien identifiés, permettront une amélioration et une plus grande professionnalisation des services offerts aux familles, avec une tarification identique sur l'ensemble du territoire.

Dans le domaine de l'environnement, deux grands secteurs sont en pleine mutation :

**L'eau et l'assainissement** nécessitent de lourds investissements. Certains sont en cours d'achèvement (*station d'épuration de Chamboeuf*) ; d'autres seront engagés (*station de traitement d'eau du captage à Fenay, assainissement des communes de Bévy, Collonges-les Bévy, Messanges et Curtil-Vergy*).

Pour financer ces travaux indispensables, le prix de l'eau a dû

être augmenté de façon très sensible.

Quant aux **ordures ménagères**, pour respecter la réglementation des marchés publics, une procédure d'appel d'offres a été lancée en vue de choisir un prestataire unique. A l'issue de cette consultation, c'est le « Grand Dijon » qui a été retenu pour 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Le coût de traitement des déchets à l'usine d'incinération sera désormais facturé à la tonne et non plus en fonction du nombre d'habitants. Je ne peux donc que vous inciter à améliorer le tri sélectif pour diminuer les quantités collectées.

Enfin, pour répondre à la demande d'un certain nombre de communes et d'habitants privés d'accès **internet haut débit**, la communauté de communes, après mise en concurrence, a choisi l'opérateur NUMEO qui présentera ses offres lors de réunions publiques organisées en janvier et février.

Après sa phase d'installation, notre communauté de communes s'engage donc dans la mise en place et la réalisation de nouveaux projets.



*Bonne et heureuse  
année 2008  
à tous et à toutes!*

Le Président  
Jean Claude Robert

### UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Depuis la création de la communauté de communes, Fabienne HEINTZ en assurait la direction générale des services, conjointement avec celle de la ville de Gevrey-Chambertin.

L'importance des tâches et la montée en puissance de nos interventions ont rendu cette double mission très difficile à assurer. Madame HEINTZ a donc choisi de rester à la commune de Gevrey-Chambertin.

Je tiens à lui rendre hommage pour sa compétence, sa disponibilité, son engagement total au sein de notre collectivité.

Une offre d'emploi dans notre collectivité parue dans la

gazette des communes a suscité de nombreuses candidatures.

Ronan DURAND a été retenu parmi les candidats auditionnés pour succéder à Fabienne HEINTZ sur le poste de Directeur général des services.

Attaché de la fonction publique territoriale, M. DURAND a fait ses études à Brochon et à Dijon. Il a occupé différents postes (Saint Claude, Parc du Morvan...) dont le dernier en qualité de Directeur adjoint des services dans une commune de 14 000 habitants de la Région parisienne.

Je lui souhaite la bienvenue et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Jean-Claude Robert

## UNE AMBITION : MÊMES SERVICES AU MÊME COÛT SUR TOUT LE TERRITOIRE

### Une histoire ..... Une nouvelle organisation

Vous avez participé en automne 2006 à une enquête qui a concerné les vingt deux communes du territoire. Grâce à vos réponses, et au diagnostic réalisé, nous avons pu dégager quelques conclusions. Parmi celles-ci, deux nous ont paru essentielles et concernent directement la gestion quotidienne :

Des services identiques sont gérés par des structures différentes.

Des tarifs différents pour un même service, coexistent d'un site à l'autre.

Deux constats qui s'opposent aux projets communautaires portés par les élus :

■ Des services identiques pour tous quel que soit le lieu de résidence

■ Pour un même service, un même tarif. Ce point répond en outre à une nécessité juridique incontournable.

Un groupe de travail a été constitué pour trouver des réponses à ces questionnements. Le groupe « enfance-jeunesse », après de nombreuses réunions, a élaboré des propositions analysées et débattues par le conseil communautaire.

Une option a été retenue : la reprise en gestion directe par la communauté de communes de tous les services liés à l'enfance jeunesse.

La mise en œuvre de ce choix a permis :

1. La dissolution de l'association des usagers et amis du centre socioculturel de Gevrey-Chambertin
2. La non reconduction (après le 01 janvier 2008) de la convention liant la communauté de communes avec l'UFCV qui assure l'accueil péri et extra-scolaire à Couchey,
3. La création d'un service « Enfance, jeunesse, culture et action sociale » (EJCAS) dont la mission est d'assurer la **gestion cohérente de toutes les activités liées à ces quatre compétences** (enfance – jeunesse – culture – action sociale).
4. L'élaboration d'un nouvel organigramme structurant les compétences de tous les services de la communauté de communes (voir page 3) qui entrera en vigueur au 01 janvier 2008.

Dans les anciennes structures, ces activités étaient encadrées par des personnels aux compétences reconnues. Il n'a pas été nécessaire de recruter d'autres personnes pour ce nouveau service. Tous les personnels consultés ont donné leur accord pour mettre leurs compétences au service de la communauté de communes.

Les normes d'encadrement des enfants appliquées par la CAF et Jeunesse et les Sports, ont nécessité un accroissement des horaires de quelques agents.

- Alphabétisation
- Activités de loisirs, sportives et culturelles
- Point relais de la maison de l'emploi

**Les inscriptions pour l'accueil péri-scolaire, le service de restauration et le centre de loisirs se feront auprès du responsable de chaque site fréquenté par vos enfants.**

### .....Des avantages

- Un projet éducatif unique pour le territoire.
- Un agrément Jeunesse et Sports pour tous les sites.
- Des projets élaborés en commun par les différentes équipes d'animation.
- Un projet pédagogique adapté à chaque site.
- Des tarifs harmonisés sur l'ensemble des sites.

Une nouvelle grille des tarifs est à la disposition des parents auprès de chaque site et, à la Communauté de Communes. Elle est consultable sur le site : [www.ccgevreychambertin.fr](http://www.ccgevreychambertin.fr)

### Des changements .....

#### A partir du 1er janvier 2008 :

☞ Une gestion unique pour l'ensemble des services offerts en matière d'enfance, jeunesse, culture... sur le territoire.

☞ Des locaux baptisés « **ARC EN CIEL** » (voir article ci-dessous) abritant des services communautaires :

- La structure petite enfance: « Fée Clochette »
- Le relais petite enfance: « Petits d'Hommes »
- Le site péri et extra-scolaire de Gevrey-Chambertin
- La coordination du pôle péri et extra-scolaires regroupant les quatre sites (Etang-Vergy, Brochon-Fixin, Morey St Denis/Chambolle-Musigny et Gevrey). Voir organigramme
- Le pôle « Animation globale et secteur jeunesse » qui propose :

- Animations jeunes
- Point information jeunesse
- Accompagnement à la scolarité

## AU REVOIR LE CENTRE SOCIOCULTUREL ... BONJOUR L'ARC EN CIEL !

En septembre 2006 lors de la journée porte ouverte, les adhérents sont sollicités pour trouver un nom au centre socioculturel. Une urne est installée dans le hall d'entrée pour recueillir les propositions.

Celles-ci sont étudiées au conseil d'administration le 24 octobre : 9 propositions sont sélectionnées et seront soumises au vote des enfants du centre de loisirs : Ile au Centre, Léo Ferré, La Ruche, Le centre multisports, La Fourmilière, Bol d'air, Arc en Ciel, L'arche, Ile aux Jeux.

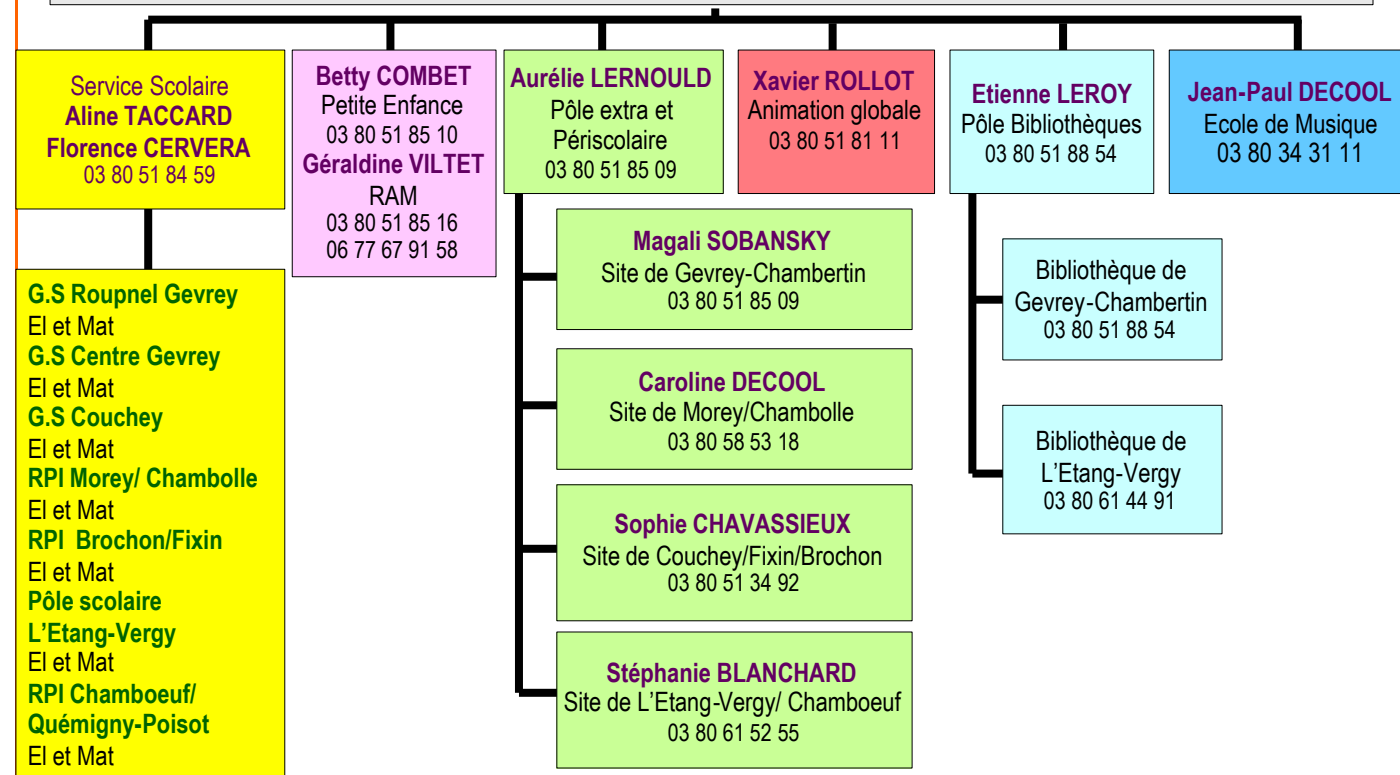
### 19 voix sur 36 votes.

Les différentes commissions de la communauté de communes concernées puis le Conseil Communautaire du 22 novembre 2007 ont retenu cette proposition.

C'est donc l'Arc en Ciel qui abrite désormais des structures et relais dépendant du service « Enfance-jeunesse-culture-Action Sociale » de la Communauté de Communes : Centre de loisirs, Structure petite enfance, RAM, Bibliothèque, Maison de l'Emploi...

## ORGANIGRAMME DU SERVICE « ENFANCE-JEUNESSE-CULTURE-ACTION SOCIALE » DE LA CC

Pascale BOUR - Directrice du service « Enfance-Jeunesse-Culture-Action Sociale » - Directrice du Centre Social - 03 80 51 81 87



## COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ... NOUVEAUTÉS !

Afin de favoriser le tri et d'optimiser les coûts, la Communauté de Communes réorganise ce service.

### A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2008

**Collecte des ordures ménagères :** elle sera effectuée par le « Grand Dijon » ( qui s'est classé en tête après appel d'offre ) sur l'ensemble du territoire selon les jours suivants ( attention, les horaires sont prévisionnels ) :

Mercredi entre 6h et 12h	Morey-Saint-Denis, Chambolle-Musigny, Chamboeuf, Clemencey, Quémigny-Poisot, Urcy
Mercredi entre 12h et 18h	Semezanges, Ternant, Détain-et-Bruant, Bevy, Collonges-les-Bevy, Chevannes, Messanges, Curtil-Vergy, Segrois, Etang-Vergy, Reulle-Vergy, Curley
Jeudi entre 5h30 et 11h	Brochon, Fixin
Mardi et Vendredi entre 7h et 10h	Couchey
Mardi et Vendredi entre 6h et 13h	Gevrey-Chambertin

**Collecte des objets encombrants :** Le « Grand Dijon » effectuera également cette collecte deux fois par an sur l'ensemble du territoire en Juin et en Décembre. Les dates seront communiquées ultérieurement. Vous êtes invités à utiliser ce service en complément de la déchetterie affectée à votre secteur dans laquelle sont triés déchets verts, gravats, cartons et papiers, ferrailles, pneumatiques, déchets non recyclables...

### Au premier semestre 2008 :

**15 Points d'Apport Volontaire (PAV)** seront installés dans les communes de Gevrey-Chambertin, Couchey, Brochon et Fixin ( qui en étaient démunis jusqu'alors ) . Ainsi sur l'ensemble du territoire 31 PAV seront à votre disposition pour y apporter verre, emballages ménagers et journaux-magazines, autant de déchets qui seront recyclés et valorisés.

**Geneviève Peltier, Vice Présidente chargée de l'environnement.**